

# FAITS SAILLANTS - DÉPÔTS PATRONAUX

## NÉGOCIATION NATIONALE 2020

### DÉPÔT PATRONAL INTERSECTORIEL (rémunération et retraite)

#### SALARIAL \$

##### ON NOUS OFFRE :

7 % sur 5 ans alors que l'inflation prévue est de plus de 10 % ;

L'abolition des premiers échelons ? Une discussion autour de ce sujet est prévue lors des forums (explications plus bas) ;

Un montant forfaitaire de 1 000 \$ pour toute personne salariée au sommet de l'échelle.

🔊 *Selon le président du Conseil du trésor, il s'agit d'une mesure de rétention*

##### CONSÉQUENCES :

Rien pour l'attraction et la rétention du personnel, perte du pouvoir d'achat et tentative de division des membres (favoriser les plus anciens).

🔊 *Le gouvernement parle du coût énorme qu'engendre l'augmentation des salaires des employés de l'État qui représente 60 % des dépenses du programme du gouvernement, mais on oublie de dire qu'il est normal qu'une grande partie des dépenses soient liées à la rémunération, car nous offrons un service public à la population.*

🔊 *Il oublie aussi de mentionner que lorsque les salaires augmentent, les dépenses des salariés augmentent ainsi que leurs impôts.*

🔊 *Rappelons aussi que l'économie québécoise se porte TRÈS bien.*

🔊 *Le gouvernement nous « offre » des augmentations salariales à coût nul alors que le gouvernement prétendait vouloir investir dans l'éducation.*

🔊 *Investir dans l'éducation, c'est aussi investir dans les profs !*

🔊 *Cette offre est tout simplement insultante !*

#### RETRAITE

Possible volonté de joindre les deux régimes RREGOP et RRPE ;

🔊 *Si les deux régimes devaient être jumelés, toutes les personnes cotisantes se retrouveraient à financer un manque à gagner de cotisations (RRPE).*



Possible volonté de changer la méthode de calcul pour la rente (salaire-carrière indexé) ;  
Possibles modifications du RREGOP afin de favoriser le maintien à l'emploi.

## LES FAMEUX FORUMS

La solution inventée pour créer une unique table de négociation ;  
Les syndicats sont contre les forums de négo qui seraient en quelque sorte un remplacement de la table de négo.

Éducation :

- Forum chargé de traiter de la santé globale des personnes salariées
- Forum chargé de traiter de la réussite éducative (priorité gouvernementale)

## EN RÉSUMÉ

---

- 🔊 *Beaucoup de mots et de beaux principes ;*
- 🔊 *Plusieurs éléments flous qui laissent place à interprétation et qui ne nous permettent que d'émettre des hypothèses ;*
- 🔊 *On y parle... de grandes orientations sans préciser quoi que ce soit :*
  - D'avancées pour les salariés et d'attraction ;
  - De la santé globale des personnes salariées (fréquence et durée des invalidités) ;
  - De disponibilité de main-d'œuvre (on ne veut pas parler de pénurie de main-d'œuvre)
    - Ex : 30 septembre 2019 : 95 postes enseignants étaient à combler dans la région de Montréal
    - La solution : utilisation optimale des profs.

## OFFRES PATRONALES NORMATIVES (SECTORIELLES)

---

Voici comment est construit ce dépôt : 6 grandes orientations divisées en grands axes, qui eux, sont divisés en objectifs dont découlent des *pistes de solution*.

### 1<sup>re</sup> GRANDE ORIENTATION

Valoriser l'engagement des enseignantes et enseignants de tous les secteurs au regard de la réussite éducative de tous les élèves.

- 🔊 *C'est la philosophie de tout le reste du dépôt*
- 🔊 *Valorisation de l'engagement et non la valorisation de la profession par des conditions décentes*
- 🔊 *Selon la partie patronale, la valorisation est nécessaire à cause de la pénurie*

## Quelques pistes de solution

Retirer de l'article 8-1.00 portant sur les principes généraux les éléments liés à des objets de consultation et de participation ;

🔊 *Veut-on retirer de la convention les éléments qui sont décidés en consultation ou de manière consensuelle et qui font partie de notre Entente locale ?*

Introduire l'obligation de développement professionnel continu de l'enseignante ou l'enseignant tout au long de sa carrière et prévoir qu'elle ou il doit s'engager dans un plan de développement et en rendre compte ;

🔊 *On reconnaît ici un élément du projet de loi 40.*

Prévoir que le développement professionnel continu doit, entre autres, tenir compte des besoins des élèves et de l'utilisation optimale du numérique ;

Assurer une répartition plus équitable des tâches et une utilisation optimale des profs ;

🔊 *La répartition équitable devrait déjà être faite par les directions d'établissement ;*

🔊 *L'utilisation optimale des profs ? C'est ça la solution à la pénurie ?*

Assouplir les règles d'affectation des enseignantes et enseignants tout au long de l'année ;

🔊 *On attaque entre autres l'ancienneté et on parle de favoriser, tout au long de l'année, une adéquation optimale entre les besoins des élèves et la meilleure personne pour y répondre. Va-t-on changer des profs de classe ou de groupe au gré des « besoins des élèves », et ce, même en cours d'année ?*

Prévoir une obligation de disponibilité pour répondre à des besoins spécifiques, ponctuels et urgents ;

🔊 *A-t-on l'intention de demander aux profs de pallier le manque de professionnels et de personnel de soutien ?*

Reconnaître l'expertise particulière et additionnelle de certains profs.

🔊 *Comment cette expertise sera-t-elle déterminée ? Par qui ? Sur quelle base ?*

## 2<sup>e</sup> GRANDE ORIENTATION

Une tâche enseignante professionnelle au service de la réussite éducative de tous les élèves.

🔊 *Les profs doivent davantage collaborer, s'engager, s'adapter... et s'épuiser.*

### Quelques pistes de solution

Introduire la responsabilité de l'enseignante ou l'enseignant d'adapter sa démarche pédagogique en fonction des besoins et capacités de chacun des élèves qui lui sont confiés ;

🔊 *Dans le contexte actuel, avec les groupes actuels et l'intégration massive des élèves HDAA, à besoins particuliers et à risque, cette solution est impensable.*

Augmenter le nombre d'heures de présence à l'école et, conséquemment, l'horaire hebdomadaire ; établir que la prestation de travail s'effectue au-delà du temps de présence à l'école ; augmenter la tâche assignée ; augmenter l'amplitude quotidienne ; permettre davantage d'annualisation et assouplir les balises pour la détermination de la période de repas ;

🔊 *Voici une autre «solution» à la pénurie : travailler plus. On pourrait s'attendre à un copier-coller de l'ancien dépôt qui parlait de 35 heures à l'école, mais de 40 heures travaillées.*

### 3<sup>e</sup> GRANDE ORIENTATION

Une organisation scolaire souple et des services centrés sur les besoins et capacités des élèves.

🔊 *Est-ce une convention collective pour améliorer les conditions des profs ou pour les élèves ?*

### Quelques pistes de solution

Retirer la pondération a priori pour les trois types d'élèves visés au profit d'une approche de services qui tient compte de l'analyse des besoins et capacités de chaque élève ;

🔊 *Ce qui aurait comme conséquence de faire hausser le nombre d'élèves par groupe*

Actualiser les dispositions de l'entente en fonction des avancées médicales ;

🔊 *On tente déjà de faire retirer les codes à certains élèves qui ont pourtant des diagnostics. Est-ce ici l'intention derrière ça ?*

Clarifier que le prof doit avoir mis en œuvre des stratégies d'intervention pédagogiques ou sociales avant de demander des services ;

🔊 *En d'autres mots, épuisez-vous avant de demander de l'aide !*

Revoir la pertinence de la notion de moyenne au niveau de la CS pour l'ensemble des groupes de chaque type d'élèves ;

Revoir les règles de formation des groupes d'élèves au premier cycle du secondaire ;

🔊 *On peut supposer que l'intention n'est pas de baisser les ratios...*

## 4<sup>e</sup> GRANDE ORIENTATION

Une organisation scolaire souple et des services qui répondent aux particularités des secteurs de l'EDA et de la FP.

🔊 *Ça vient s'ajouter à tout ce que l'on vient de nommer pour ces deux secteurs qui sont particulièrement gâtés...*

### Quelques pistes de solution

Organiser et superviser des activités étudiantes et y participer ;

Participer à l'organisation et au déroulement de soirées reconnaissance ;

Participer activement aux activités promotionnelles du centre ;

🔊 *Doit-on conclure que les profs de ces secteurs devront faire des publicités pour les centres ?*

Prévoir que la semaine régulière de travail inclut la possibilité d'offrir des services éducatifs les fins de semaine, retirer l'amplitude quotidienne et prévoir l'annualisation complète de la tâche ;

🔊 *Les patrons soulignent que les étudiants adultes travaillent parfois dans la journée et ont des familles. On doit comprendre ici que la conciliation travail/famille/vie personnelle ne concerne que les élèves... pas les profs.*

Participer au développement du centre et des programmes et prévoir une année de travail comportant 200 jours du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin à la FP.

## 5<sup>e</sup> GRANDE ORIENTATION

Un modèle de rémunération et des conditions d'emploi adaptés à la réalité actuelle du travail

### Quelques pistes de solution

Revoir les règles de rémunération pour les enseignantes et enseignants à la leçon, à taux horaire et suppléant occasionnel, y compris les durées et diviseurs qui leur sont associés ;

Revoir les modalités de déclaration des excédents d'effectifs de telle sorte que ceux-ci puissent être déclarés par discipline et non par champ, et ce, pour tous les champs ;

Revoir les dispositions de l'Entente applicables aux profs mis en disponibilité (augmentation de la distance - actuellement dans un rayon de 50 KM du domicile ou de l'établissement) ;

Prévoir une période de préqualification au régime d'assurance salaire pour l'enseignante ou l'enseignant et élargir le mandat du médecin expert de la commission ;

Prévoir que le congé pour décès débute à compter de la date du décès.

## 6<sup>e</sup> GRANDE ORIENTATION

Une actualisation de certaines dispositions de l'Entente.

- 🔊 *En gros, les patrons s'arrangent pour que ce soit plus difficile pour le syndicat de faire son travail.*

### Quelques pistes de solution

Revoir le nombre de jours de libérations syndicales occasionnelles ;  
Encadrer les libérations syndicales occasionnelles utilisées collectivement ;  
Augmenter le préavis exigé pour informer la commission de la libération syndicale ;  
Introduire un délai de péremption pour les griefs.

### Dans la catégorie les patrons ne savaient pas où placer cette « offre » :

Abolir l'entrée progressive au préscolaire.

- 🔊 *On prétend que puisque la majorité des élèves fréquentent les CPE, ce n'est pas nécessaire.*

### CONSÉQUENCES :

L'employeur veut valoriser la profession enseignante et voici ce que ça signifie pour lui.

- 🔊 **Plus** de temps et d'efforts pour obtenir des services aux EHDAA ;
- 🔊 **Plus** d'élèves en classe à la suite de la disparition de toute pondération a priori ;
- 🔊 **Plus** d'obligations et de responsabilités pédagogiques et administratives dans la gestion des outils numériques en soutien à l'élève ;
- 🔊 **Plus** d'obligations relatives à la formation continue, au plan de développement et à l'utilisation du numérique, même à des fins administratives ;
- 🔊 **Plus** d'arbitraire de la direction dans la répartition des tâches et le changement d'affectation tout au long de l'année ;
- 🔊 **Plus** de réunions, de concertation, de collaboration, de participation à tout : au Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), à la vie de l'école avant, pendant, après la journée et probablement une fois rendu chez soi aussi ;
- 🔊 **Plus** d'élèves par groupe au 1er cycle du secondaire ;
- 🔊 **Plus** de tâches éducatives pour tous au secondaire (trois heures/semaine) ;
- 🔊 **Plus** grand nombre d'heures de tâches assignées par la direction ;
- 🔊 **Plus** d'heures de présence quotidienne ;
- 🔊 **Plus** d'heures par semaine à l'école ;
- 🔊 **Plus** d'heures de travail au-delà du temps de présence à l'école ;
- 🔊 **Plus** d'heures d'amplitude quotidienne.

## **POUR L'EDA ET LA FP, IL S'AJOUTE CECI :**

---

- 🔊 Plus d'attributions caractéristiques de la fonction générale ;
- 🔊 Plus de jours de travail par semaine (samedi, dimanche, de jour et de soir) sans aucune balise ou limitation répartie dans une année de travail du 1er juillet au 30 juin ;
- 🔊 Plus d'heures par jour à la FP en raison du retrait de l'amplitude quotidienne.

## **DANS LA CATÉGORIE DES MOINS :**

---

- 🔊 Moins de services aux élèves HDAA ;
- 🔊 Moins de temps pour les périodes de repas ;
- 🔊 Moins d'autonomie professionnelle ;
- 🔊 Moins de temps pour la conciliation famille/travail/vie personnelle ;
- 🔊 Moins de libérations occasionnelles nécessaires à la vie syndicale.

*Rien dans ce dépôt ne semble venir améliorer nos conditions d'exercice et de travail et nos conditions économiques liées aux avantages sociaux.*

## **Donc, dans ces dépôts, les patrons nous « offrent » de :**

---

- 🔊 Porter la réussite et la persévérance des élèves ainsi que le fonctionnement de l'établissement au quotidien sur nos épaules ;
- 🔊 Faire encore plus avec moins ;
- 🔊 De pallier la pénurie enseignante et celle des professionnels ;
- 🔊 De travailler plus d'heures, sur une plus grande période ;
- 🔊 De participer à des tâches qui ne devraient pas nous être attribuées ;
- 🔊 De perdre encore de l'autonomie professionnelle.
- 🔊 Et tout ça, en perdant notre pouvoir d'achat !
- 🔊 Mais en se sentant valorisé !

N'oublions pas que ce dépôt patronal, d'une violence inouïe, a été concocté par et pour les directions d'établissement, les directions des ressources humaines (DRH) et directions générales (DG).

La FAE a mentionné au CPNCF que ces dépôts ne constituaient PAS une base de négociation.

**Nos conditions de travail actuelles sont inacceptables, nous devons exiger une amélioration, pas une détérioration, comme on nous le propose.**